

## LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

# PSYCHOLOGUE (H/F) EN PETITE ENFANCE

### DEFINITION DU POSTE

**Cadre d'emploi :** Psychologue  
Territorial

**Type d'emploi :** Emploi permanent à  
temps complet

#### POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

**Direction :** PETITE ENFANCE

**Sous la responsabilité hiérarchique  
directe :** Coordinatrice de la petite  
enfance

#### RECRUTEMENT ET REMUNERATION

Rémunération selon conditions  
statutaires

Recrutement par voie statutaire ou  
contractuelle

### CONDITIONS D'EXERCICE

**Particularités :** Respect du secret  
professionnel

Autonomie dans l'exercice de ses  
activités et dans le choix de ses  
modes d'intervention

Temps personnel de travail

Déplacements sur les différentes  
structures

Adaptation du travail en fonction des  
structures et des besoins

#### AVANTAGES (\*sous conditions)

- Prime annuelle
- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel
- Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.

### MISSIONS PRINCIPALES

Le/La psychologue Petite enfance devra exercer ses fonctions en référence au code de déontologie des psychologues et du décret portant statut particulier du cadre d'emplois des psychologues territoriaux.

Il/Elle aura pour missions de :

- . Veiller à la sécurité physique et psychique des enfants accueillis et de sa famille ;
- . S'inscrire dans une démarche clinique visant une compréhension des processus psychiques mis à l'œuvre au sein de l'institution, à partir de l'écoute, de l'observation, de réunions et d'entretiens ;
- . S'associer aux équipes et aux partenaires médico-socio-éducatifs, en lien avec la famille, pour un travail de prévention concernant le développement de l'enfant et d'orientation quand cela s'impose ;
- . Susciter, accompagner et approfondir la réflexion des équipes sur leurs pratiques professionnelles ;
- . Participer à l'élaboration du projet éducatif du service petite enfance et du projet pédagogique spécifique à chaque structure ;
- . Participer à l'élaboration, l'organisation et la mise en œuvre des journées pédagogiques.

### PROFIL

Être titulaire d'un diplôme permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue (décret n°2005-87 du 3/02/2005) et justifier d'une expérience similaire en crèche.

#### Connaissances et compétences attendues :

- . Développement psychomoteur et psycho-affectif de l'enfant, de la périnatalité et des enjeux liés à la parentalité ;
- . Maîtrise de l'environnement institutionnel et territorial ;
- . Respect du code de déontologie ;
- . Conduite d'entretien clinique et de réunions d'équipe ;
- . Qualités d'écoute, de communication, d'observation et d'analyse
- . Capacité à assumer ses positions et à prendre du recul ;
- . Disponibilité, empathie, bienveillance, discrétion et souplesse.